

Conseil de quartier MULSANT mercredi 13 juin 2018

- David Goutorbe, Président du Conseil de Quartier Mulsant,
- Roland Mignard, vice-Président du Conseil de Quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, Urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

David Goutorbe et Roland Mignard accueillent l'assemblée. Puis, M. Goutorbe déroule l'ordre du jour.

Le fonctionnement d'un Conseil de Quartier

Roland Mignard indique que le Conseil reste un espace de concertation, d'échanges et de propositions sur divers projets. Cependant, les décisions in fine reviennent à la Municipalité.

David Goutorbe déplore les attitudes de certains conseillers qui s'affranchissent des règles de fonctionnement du Conseil de Quartier, en agissant en « électrons libres », ce qui a conduit à quelques tensions dans l'organisation de la fête de la musique. C'est regrettable, et c'est pourquoi ce soir ces règles seront rappelées pour que chacun puisse désormais s'y référer.

Agnès Desporte fait ainsi le rappel de généralités de fonctionnement. Le Conseil de Quartier n'est pas une association mais bien une entité de la Ville de Roanne, dont tous les projets restent sous sa responsabilité. Chaque Conseil est « managé » par un Président élu par les conseillers, et un vice-Président, Adjoint de la Municipalité. Soutenu par les responsables des groupes de travail, le président est LA personne ressource de cette instance, et l'interlocuteur privilégié du service Vie des Quartiers. C'est lui qui anime le Conseil, centralise toutes les informations et fédère ses conseillers.

Il est indispensable pour la bonne mise en œuvre des projets, leur suivi et leur lisibilité que ce fonctionnement soit respecté. A défaut, les informations reçues au service Vie des Quartiers, de façon éparse et contradictoire, comme ce pût être le cas récemment, peuvent ralentir les projets, voire compromettre leurs réalisations. L'organisation de la fête de la musique a été clarifiée, notamment s'agissant de la prise en charge par le Conseil, des plateaux repas à destination des artistes. Au nombre de 10, ils seront donc pris chez M. Gravière, traiteur, rue Auguste Dourdein, au prix de 5 € le plateau.

Yvon Mercier, bénévole de l'union Commerciale Mulsant, prend part cette année à l'organisation de la fête de la musique. Il exprime sa satisfaction des podiums de grandes dimensions octroyés par la Ville ; ils répondent parfaitement aux besoins des groupes musicaux, et il en remercie les services de la Ville.

La voirie

Olivier Jandard informe les conseillers des suites données aux différentes demandes du Conseil de Quartier, et délivre diverses informations contenues dans le document ci-joint.

David Goutorbe tient à souligner les réponses favorables apportées par la Ville de Roanne sur la majeure partie des demandes de voirie du Conseil, depuis 4 ans.

Roland Mignard indique que le budget annuel de voirie de 500 000 € est porté à 1,5 M d'€ pour permettre une nécessaire réfection des rues. Entre 2018 et 2019 ce seront plus de 3 M d'€ qui seront consacrés aux seuls besoins d'entretien de la voirie.

Les animations

David Goutorbe présente le programme de la fête de la musique sur le quartier, prévue mercredi 20 juin, et organisée en partenariat avec le Centre Social Marceau Mulsant et l'Union des Commerçants de Mulsant. Les programmations du groupe Voyage, du Country Club, de Tango passion, de la Filoutrie, et de l'orgue de barbarie, présagent d'une belle soirée sur le quartier.

Les fêtes de fin d'année sont en réflexion, leur organisation s'inspirera de l'édition 2017.

Mme Neron et M. Tilloy travaillent sur un projet de « parcours historique du quartier » ; David Goutorbe souligne leur investissement.

Les conseillers sont ouverts à l'installation d'une boîte à livres sur leur quartier, à l'instar du Conseil Paris qui inaugurer la 1ère sur la ville ce samedi, dans le square Mozart. Le Jardin des Senteurs semble être identifié pour accueillir ce mobilier. C'est un projet qui pourrait être développé avec le Conseil Municipal d'Enfants que les Présidents de Quartier ont rencontré à cet effet.

Agnès Desporte rappelle aux conseillers que la communication de leurs projets doit être anticipée bien en amont, pour permettre au service Communication de la Ville de les intégrer dans leurs calendriers.

Le planning des réunions des groupes de travail

Voirie : mercredi 4 juillet 18 h 30 au Centre Social

Animation : mercredi 11 juillet 18h30 au Centre Social

Le budget des Conseils de Quartier

Agnès Desporte rappelle l'enveloppe spécifique de 100 000 € attribuée par M. le Maire à chaque Conseil de Quartier, successivement chaque année, pour leur permettre de réaliser un projet d'envergure sur leur quartier. S'agissant du quartier Mulsant, le Conseil s'est prononcé en faveur d'un aménagement des berges du Renaison.

Questions et informations diverses

- En réponse à un conseiller sur le devenir du CMPP rue Gambetta, l'établissement sera construit rue Pierre Semard.
- Signalement de véhicules ventouses place Berthelot. La Police Municipale en sera informée pour intervention.
- Roland Mignard et Nathalie Goutorbe proposent aux conseillers de visionner deux clips sur les deux grands projets de mandat, Foch Sully et Bords de Loire. Ces opérations de grande envergure participeront à une dynamisation de notre coeur de ville.

L'ordre du jour étant épuisé, David Goutorbe lève la séance à 20h

**Prochain Conseil de Quartier mercredi 10 octobre à 18h30
Centre Social Marceau, 3, rue Marceau.**